

**VOS REF****NOS REF**

LE-MAIN-CM-NANTERRE-E-EEL-2024-119

Mairie de Voisenon

8 rue des Écoles

77950 VOISENON

INTERLOCUTEUR

Raphael REYMANN

TÉLÉPHONE

06 64 62 56 86

E-MAIL

raphael.reymann@rte-france.com

OBJET**Travaux d'élagage et abattage sur votre commune**

Vitry sur Seine, mardi 9 avril 2024

Monsieur le Maire,

Conformément aux dispositions de l'article 12 de la loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie et de l'article 26 de l'arrêté interministériel du 17 mai 2001 fixant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les ouvrages de distribution d'énergie électrique, je vous informe que **des travaux d'élagage et d'abattage vont être prochainement entrepris sur le territoire de votre collectivité** pour assurer la sécurité des personnes et de l'ouvrage cités en référence.

Les travaux vont être entrepris du 15/03/2024 au 30/05/2024.

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE-Réseau de Transport Electricité à :

PAREAU

35 rue du Docteur Schweitzer, 77 650 SAINTE-COLOMBE

06 84 35 56 83

Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide élaboré avec Enedis, l'ONF, les représentants de la Forêt Privée Française et les Chambres d'Agriculture, à l'adresse : https://www.foretpriveefrancaise.com/data/gvege_1213a_v7_1_1.pdf ou directement via le flashcode ci-contre.



Afin de vous permettre d'en informer plus facilement les intéressés je vous adresse **deux affiches que vous pouvez apposer dans les lieux d'affichages habituels** de votre commune.

Nous souhaitons nous assurer que ces travaux sont compatibles avec votre réglementation locale. Pour cela, nous vous prions de bien vouloir porter à notre connaissance toute réglementation de portée locale susceptible d'avoir un impact sur les travaux projetés. Vous pouvez également vous affranchir d'une réponse au présent courrier. Dans ce cas, nous considérerons, au terme d'un délai d'un mois, qu'à votre connaissance, aucune réglementation locale ne concerne les activités envisagées.

Si besoin, les intéressés pourront s'adresser au représentant légal de RTE qui assure le contrôle des travaux :

Raphael REYMANN (Coordonnateur environnement)

GMR Est

Tel : 06 64 62 56 86

PJ : 2 affiches.



AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension :

63 KV COUNTRY - LIEUSAIN - VILLAROCHE

Portée(s) : 29-28, 33-32

63 KV COUNTRY - LIEUSAIN 2

Portée(s) : 30-31, 32-33, 34-35

Ces travaux vont être entrepris sur le territoire de la commune de :

VOISENON

**à dater du 15/03/2024
jusqu'au 30/05/2024**

**L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE – Groupe Maintenance Réseaux Est,
à l'entreprise :**

PAREAU

**35 rue du Docteur Schweitzer, 77 650 SAINTE-COLOMBE
06 84 35 56 83**

Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide élaboré avec Enedis, l'ONF, les représentants de la Forêt Privée Française et les Chambres d'Agriculture, à l'adresse :
https://www.foretprivedefrancaise.com/data/gvege_1213a_v7_1_1.pdf
ou directement via le flashcode ci-contre.



**En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE
qui assure le contrôle des travaux :**

RTE GMR Est

**Raphael REYMANN (06 64 62 56 86)
Acxel MOREL (07 62 49 87 74)**

Légende des ouvrages électriques

- CC** 400kV / **225kV** 150kV 90kV 63kV 20kV <63kV **Hub's Fonction**
- Site**
 Poste électrique
 Adresse Simple Terme
 Adressé Multi Terme
 Souterrain Simple Terme
 Souterrain Multi Terme
Caladant :
 Poste de Fonctions
 Poste électrique
 Piquage
 Décédé
Site
 Décédé
 Piquage
Le code couleur indique la tension maximale d'exploitation de l'ouvrage.

travaux végétations
Voisenon

